



# POLITIQUES ET PRATIQUES POUR L'ÉGALITÉ ET L'INCLUSION DANS ET À TRAVERS L'ÉDUCATION

Éléments probants et orientation politique des projets de recherche européens financés dans le cadre de FP6 et FP7



Ce document a été préparé pour la Commission européenne; néanmoins, il reflète uniquement l'avis des auteurs et la Commission ne saurait être tenue responsable de toute utilisation qui serait faite des informations qu'il contient.

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses  
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (\*):**

**00 800 6 7 8 9 10 11**

(\* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2016

ISBN 978-92-79-49061-3

doi: 10.2766/088157

© Union européenne, 2016

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

## POLICIES AND PRACTICES FOR MORE EQUALITY AND INCLUSION IN AND THROUGH EDUCATION

### Veillez citer cette publication comme suit :

Budginaitė, I., Siarova, H., Sternadel, D., Mackonytė, G., Spurga, S., *Politiques et pratiques pour plus d'égalité et d'inclusion dans et à travers l'éducation : éléments probants et orientation politique des projets de recherche européens financés dans le cadre de FP6 and FP7, rapport NESET II*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2016, doi : 10.2766/088157.

### AUTEURS :

- › **Irma Budginaitė**, PPMI
- › **Hanna Siarova**, PPMI
- › **Dalibor Sternadel**, PPMI
- › **Greta Mackonytė**, PPMI
- › **Simonas Algirdas Spurga**, PPMI

### CONTRIBUTEURS :

- › **Suzanne Gatt**, Université de Malte
- › **Laura Masiulienė**, PPMI

### PAIRS ÉVALUATEURS :

- › **Dragana Abramov**, Population and Social Policy Consultants
- › **Georgios K. Zarifis**, Université Aristote de Thessalonique

### ÉDITEURS LINGUISTIQUES :

- › **Jonathan Boyd**, rédacteur / correcteur freelance
- › **Patricia Davies**, rédacteur / correcteur freelance

**NESET II** est un réseau d'experts indépendants travaillant sur la dimension sociale de l'éducation et de la formation. La Direction générale pour l'éducation et la culture de la Commission européenne a créé le réseau comme successeur de NESSE (2007-2010) et NESET (2011-2014). Le Public Policy and Management Institute ([PPMI](#)) est responsable de l'administration du réseau NESET II.

### REMERCIEMENTS :

Les auteurs remercient Georges Van Landeghem, Greta Fedaravičiūtė, Elma Paulauskaitė, Rūta Mašidlauskaitė, Viktorija Rusinaitė et Gabrielius Sužiedėlis pour leur soutien additionnel lors de la préparation du rapport.

### DONNEUR D'ORDRES :



Public Policy and Management Institute (Institut de gestion et de politique publique)  
50 av. Gedimino, LT- 01110 Vilnius, Lituanie  
Téléphone : +370 5 2620338 Fax : +370 5 2625410  
[www.ppmi.lt](http://www.ppmi.lt)

Directeur : Haroldas Brožaitis

## RÉSUMÉ

La politique éducative doit tenir compte de la diversité et permettre à tous les citoyens de réussir dans l'éducation et développer leur plein potentiel en fonction de leurs besoins spécifiques et indépendamment de leur origine. Toutefois, en réalité, les inégalités en matière d'éducation constituent un défi majeur pour les systèmes éducatifs dans toute l'UE, souvent liées à un handicap socio-économique, à de faibles taux de participation à l'éducation de la petite enfance, au faible niveau de scolarité et de soutien familial des parents, à leur origine ethnique ou migratoire, entre autres.

Ce rapport met en lumière des politiques et des pratiques concrètes qui visent à interrompre ou prévenir les handicaps éducatifs<sup>1</sup>. Ses résultats clés sont basés sur l'examen de 20 projets de recherche financés dans le cadre des sixième et septième programmes-cadres européens de recherche et de développement (FP6 et FP7)<sup>2</sup>. Le rapport a été commandé par la Direction générale de l'éducation et de la culture (DG EAC) et réalisé par le Réseau d'experts sur les aspects sociaux de l'éducation et de la formation (NESET II).

Les **résultats clés et leçons pour des politiques et des pratiques** décrites ci-dessous permettront d'aider les États membres dans leurs efforts pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration de Paris intitulée « Promouvoir la citoyenneté et les valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination par l'éducation », ainsi que dans le Rapport conjoint 2015 sur la mise en œuvre du cadre stratégique « Éducation et formation 2020 ».

Ce résumé présente les **messages clés** résultant de l'examen des 20 projets de recherche, suivis d'un aperçu des **défis et leçons pour les politiques et les pratiques** les plus spécifiques selon les quatre thèmes suivants :

1. Apprentissage, compétences et employabilité tout au long de la vie ;
2. Éducation inclusive pour les enfants défavorisés ;
3. Équité et efficacité des systèmes d'éducation et de formation ;
4. Responsabilisation des éducateurs et du personnel enseignant.

### Messages clés

- Le handicap éducatif est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté et de l'exclusion sociale ;
- L'origine socio-économique des apprenants demeure le facteur déterminant le plus important de la réussite scolaire dans tous les États membres et à tous les niveaux de l'éducation ;
- L'équité dans l'éducation est compatible avec des résultats d'apprentissage solides et une performance élevée ;
- Investir dans la qualité de l'éducation et l'accueil de la petite enfance est essentiel car cela établit les bases pour un futur apprentissage et permet d'interrompre le cycle du handicap social ;
- Les systèmes d'éducation et de formation qui respectent des normes élevées en matière de qualité pour tous favorisent des approches personnalisées et inclusives, soutiennent une

<sup>1</sup> Cet examen n'inclut pas l'enseignement supérieur compte tenu du champ des 20 projets examinés.

<sup>2</sup> CARE, CITISPYCE, COPE, EDUMIGROM, EQUALSOC, EUMARGINS, GINI, GOETE, IMPROVE, INCLUD-ED, INEQ, KATARSIS, LIGHTInEurope, LLL2010, NEUJOBS, PROFIT, RESL.eu, SI-DRIVE, WORKABLE, YIPPEE (voir Annexes 1, 3-5).

intervention précoce et ciblent les apprenants défavorisés, peuvent constituer de puissants moteurs de l'inclusion sociale ;

- Les systèmes d'éducation et de formation qui répartissent les élèves dans les différentes filières d'enseignement ou d'institutions à un âge précoce accentuent l'effet que le milieu socio-économique peut avoir sur le niveau de scolarité, et n'améliorent pas l'efficacité à long terme ;
- L'efficacité et l'équité peuvent être accrues en améliorant les procédures de recrutement et la qualité du corps enseignant dans les zones défavorisées, en élaborant des systèmes d'autonomie et de responsabilité qui évitent l'iniquité ;
- Les écoles seules ne peuvent pas interrompre les cycles intergénérationnels de précarité. Les synergies entre les politiques sont nécessaires pour une intervention plus efficace contre le handicap éducatif ;
- Des cadres de suivi, complétés par des objectifs spécifiques pour les groupes sous-représentés, sont essentiels pour améliorer l'équité. Pourtant, peu d'États membres disposent de systèmes permettant de recueillir des données sur toutes les phases de l'éducation et de la formation, capables de suivre les progrès dans le temps en termes de participation et de résultats des groupes défavorisés ;
- Une évaluation rigoureuse de l'impact des réformes et des interventions visant à améliorer l'équité dans l'éducation et la formation est essentielle, mais elle n'est pas répandue dans les États membres de l'UE.

## I. Apprentissage, compétences et employabilité tout au long de la vie

### Résultats clés

- L'apprentissage tout au long de la vie n'attire pas ou ne touche pas suffisamment les adultes peu qualifiés ou issus de milieux défavorisés ;
- Le revenu peut être un obstacle important à la participation à l'enseignement professionnel et supérieur, en particulier pour les personnes à faible salaire ;
- Les qualifications professionnelles et l'apprentissage antérieur sont souvent peu reconnus par les employeurs et les institutions éducatives ;
- Les employeurs investissent trop peu dans les formations des travailleurs peu qualifiés et, lorsqu'ils le font, ils ont tendance à avoir fortement recours à l'aide de l'État ;
- Les cours d'apprentissage des langues ne répondent souvent pas aux besoins des migrants adultes.

### Leçons pour les politiques et les pratiques

#### *Promouvoir et soutenir l'apprentissage tout au long de la vie*

- Continuer à encourager un niveau scolaire plus élevé chez les personnes défavorisées, notamment en subventionnant l'apprentissage des adultes à faible revenu ;
- Inciter les adultes salariés à suivre une formation qui conduira à des niveaux de qualification plus élevés ;
- Offrir des opportunités d'enseignement de la « deuxième chance » pertinentes et attrayantes pour améliorer les perspectives d'emploi de ceux qui ont quitté prématurément l'éducation et la formation ;

- Utiliser des initiatives locales d'apprentissage tout au long de la vie dans des centres locaux et décentralisés pour toucher les apprenants défavorisés et marginalisés, notamment parmi les travailleurs peu qualifiés, les migrants et les femmes ;
- Dispenser l'apprentissage à des horaires flexibles, proposer une préparation à l'admission et des cours modulaires ;
- Financer et encourager les PME à fournir et soutenir la formation ;
- Proposer un soutien organisationnel et une assistance, y compris des incitations financières pour former les travailleurs moins qualifiés et améliorer leurs compétences et leurs attitudes vis-à-vis de l'apprentissage ;
- Personnaliser l'apprentissage pour répondre aux besoins tant des employeurs que des employés ;
- Proposer une formation souple en milieu professionnel pour réduire toute perturbation des heures de travail et des besoins du travail ;
- Éliminer les « voies sans issue » au niveau secondaire supérieur et proposer des parcours d'apprentissage plus souples, perméables et diversifiés ainsi que des voies d'accès à un apprentissage post-obligatoire et ultérieur.

#### *Soutenir l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour les migrants adultes*

- Soutenir les programmes d'initiation, y compris les cours de langue, les compétences culturelles et l'assistance à l'entrée sur le marché du travail ;
- Proposer des cours d'apprentissage des langues qui sont conçus pour des adultes en termes de contenu, proposés à un horaire compatible avec le travail et les obligations familiales, et qui sont proposés dans des endroits facilement accessibles ;
- Prioriser l'offre de cours de langue à ceux qui connaissent le moins bien la langue du pays d'accueil, ce qui accélérera leur capacité à communiquer avec les écoles, les services de santé et les employeurs ;
- Promouvoir la participation de toute la famille au processus d'apprentissage ;
- Travailler en partenariat avec les associations et communautés locales pour élaborer et développer des services qui reflètent les besoins réels des communautés.

## II. Éducation inclusive pour les enfants défavorisés

### Résultats clés

Alors que la situation socio-économique des minorités ethniques et des migrants a un impact considérable sur le niveau de scolarité de leurs enfants, il est clair que :

- Les enfants de migrants récents et de migrants non-européens ont des niveaux d'éducation plus faibles que les enfants des mêmes groupes socio-économiques dans certains États membres à toutes les étapes de l'éducation. Cela peut être en partie attribué à un travail précaire et une éducation perturbée ;
- Les enfants de certains groupes ethniques minoritaires ont un niveau d'éducation plus faible à toutes les étapes de l'éducation ;
- Les parents de milieux défavorisés sont moins capables de soutenir leurs enfants à l'école ;
- Le plus souvent, l'enseignement et l'apprentissage ne remettent pas en question les perceptions négatives des migrants et des minorités, et les enseignants ne sont pas

formés à remettre en question le soutien qu'apportent les parents à l'éducation de leurs enfants ;

- Les enfants migrants et réfugiés se retrouvent de manière disproportionnée dans les catégories de niveau scolaire plus faible et les parcours éducatifs/institutionnels plus faibles à cause des politiques d'admission ; aggravant le problème, leurs parents ne sont souvent pas capables de contester le système ni d'exprimer leurs choix préférés ;
- Un programme trop rigide, centralisé et ne reflétant pas la diversité des apprenants impliqués peut avoir un impact négatif sur le processus d'apprentissage, en particulier sur les enfants socialement défavorisés.

## Leçons pour les politiques et les pratiques

### *Assurer une éducation inclusive et fournir un soutien aux enfants migrants et issus de minorités ethniques*

- Intégrer rapidement les nouveaux enfants migrants dans les classes générales qui correspondent à leurs aptitudes cognitives et à leur âge, au moyen de classes bilingues et de programmes multiculturels, en formant et en employant des enseignants issus des mêmes milieux ;
- Fournir aux enfants migrants et réfugiés dotés de compétences linguistiques insuffisantes les ressources nécessaires pour développer leurs compétences et les intégrer plus rapidement dans un niveau d'enseignement approprié ;
- Garantir que les enfants migrants, réfugiés et roms ne soient pas exclus de l'enseignement général ;
- Donner aux migrants les mêmes choix pour l'éducation de leurs enfants que les autres parents ont, et garantir que les enfants aient accès et recours à un soutien supplémentaire avant et après l'école ;
- Éliminer à la fois la « répartition entre différents types d'établissement scolaire » et la « catégorisation », notamment avant l'âge de 13 ans ;
- Mettre en œuvre des politiques prenant en compte la diversité avec un programme culturellement sensible afin de favoriser l'égalité des chances pour tous les élèves, encourager de bonnes relations et stimuler une image de soi positive des enfants issus de milieux sociaux défavorisés ;
- Promouvoir une approche holistique du développement de l'apprenant qui englobe les aspects personnels, sociaux, culturels et scolaires, accompagnée par d'un soutien ciblé ;
- Mettre en œuvre des pédagogies et pratiques efficaces et innovantes telles que les approches basées sur le web, coopératives ou centrées sur l'apprenant, qui permettent d'unir les apprenants et faciliter la coopération ;
- Fournir un soutien ciblé et efficace aux élèves, y compris à travers des écoles ouvertes et fonctionnant toute la journée, un soutien linguistique, un soutien personnalisé, des programmes de tutorat, un soutien socio-émotionnel et comportemental.

### *Promouvoir et soutenir l'implication des familles et des communautés locales*

- S'adresser aux parents migrants pour s'assurer qu'ils profitent des opportunités d'accueil, de jeu et d'apprentissage pour leurs enfants ;
- Expliquer aux parents migrants le soutien qu'ils peuvent avoir besoin d'apporter à l'apprentissage de leurs enfants et la façon dont ils peuvent être impliqués dans la scolarité ;

- Impliquer des mentors et médiateurs de la communauté locale parmi le personnel scolaire pour informer et impliquer les parents migrants et pour compléter les conseils de carrière et l'orientation de l'école ;
- Améliorer l'alphabétisation et les compétences en calcul des parents afin qu'ils puissent mieux aider leurs enfants dans l'enseignement primaire, en les impliquant dans l'apprentissage scolaire et en leur offrant des opportunités d'enseigner à leurs enfants (par exemple, à travers des jeux et des activités d'apprentissage) ;
- Encourager les aspirations des parents pour leurs enfants, et améliorer la connaissance et la compréhension des parents de l'enseignement supérieur.

### III. Équité et efficacité des systèmes d'éducation et de formation

#### Résultats clés

##### *Gouvernance*

- La fragmentation des systèmes éducatifs a conduit à des divisions de responsabilités imprécises et à une mise en œuvre inefficace des stratégies nationales. Cela est particulièrement vrai dans les domaines intersectoriels tels que l'éducation des enfants placés en institutions, l'éducation formelle et non formelle des adultes, et l'enseignement et la formation professionnelle (EFP) ;
- Une gouvernance inefficace peut créer des obstacles supplémentaires pour les parties prenantes à divers niveaux, tels que des problèmes de coordination, une reconnaissance insuffisante des qualifications, un partage imprécis des responsabilités et des stratégies de financement public inefficaces ;
- Actuellement, très peu d'États membres de l'UE disposent de systèmes de suivi matures qui recueillent des données sur la participation à l'éducation des groupes défavorisés et sur leur niveau scolaire à toutes les étapes de l'éducation et de la formation, et qui peuvent relier les données pour suivre le progrès dans le temps.

##### *Financement*

- Le montant des ressources consacrées à la scolarité n'est pas un facteur primordial pour déterminer la performance des élèves et la qualité de l'offre éducative ;
- La façon dont le financement est alloué peut favoriser ou freiner l'égalité et l'inclusion ;
- La majeure partie du financement de l'éducation et de la formation sert à financer les salaires des enseignants, et il y a très peu de ressources affectées à des améliorations substantielles de l'environnement d'apprentissage et au développement de stratégies pédagogiques plus efficaces ;
- Les obstacles financiers limitent souvent l'accès à l'éducation non obligatoire, qu'il s'agisse de l'éducation et l'accueil de la petite enfance, de l'éducation supérieure ou de l'éducation des adultes. Cela est particulièrement vrai pour les apprenants issus de milieux défavorisés.

##### *Admission et transitions*

- La ségrégation scolaire aboutit à la répartition de davantage d'enfants issus des minorités ethniques ou de milieux socialement défavorisés dans des écoles de qualité plus faible et moins performantes, ce qui peut encore exacerber l'exclusion sociale et les inégalités ;

- Les politiques d'admission, basées sur un libre choix de l'école ou sur l'obligation d'une carte scolaire, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent augmenter la ségrégation scolaire et l'inégalité ;
- La catégorisation est souvent utilisée conjointement avec une approche compétitive axée sur la performance de l'enseignement et de l'apprentissage, ce qui est particulièrement préjudiciable aux apprenants défavorisés ;
- La différenciation de l'éducation post-secondaire augmente généralement l'accès à l'éducation via un certain nombre de parcours et de formations, toutefois, elle tend aussi à accroître les inégalités dans l'accès à des parcours universitaires de meilleure qualité ou de statut supérieur ;
- Moins d'opportunités d'un apprentissage souple et de bonne qualité tout au long de la vie entraîne une plus faible participation à l'éducation formelle et non formelle des adultes.

## Leçons pour les politiques et les pratiques

### *Promouvoir la bonne gouvernance et le suivi*

- Assurer des niveaux adéquats d'autonomie des écoles pour permettre aux municipalités et aux écoles d'être innovantes et souples pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants ;
- Lier l'introduction d'une plus grande autonomie à des systèmes globaux de responsabilité et d'assurance de la qualité ;
- Promouvoir la gouvernance participative en permettant une collaboration multipartite entre les principales parties prenantes de l'éducation ;
- Mettre en place des systèmes de suivi qui permettent de suivre les handicaps et d'informer des réponses efficaces ;
- Introduire des systèmes d'alerte précoce des problèmes des enfants ou des décrochages scolaires potentiels, conjointement à un suivi complet.

### *Assurer un investissement et un financement durables*

- S'assurer qu'une part relativement élevée du PIB soit affectée à l'éducation et la formation, et que les salaires des enseignants soient à peu près équivalents à la moyenne des autres professions requérant un diplôme ;
- Fournir un financement ciblé aux écoles et individus défavorisés pour accroître la participation dans l'éducation supérieure ou complémentaire ;
- Fournir un financement supplémentaire aux écoles pour leur permettre de répondre aux besoins des apprenants issus de milieux défavorisés, y compris l'apprentissage de la langue, l'orientation, les activités supplémentaires et un soutien ciblé aux apprenants ;

### *Assurer un accès équitable et une continuité de l'éducation et de la formation*

- Étendre l'éducation obligatoire et s'assurer que les expériences éducatives soient ininterrompues et de bonne qualité ;
- Pratiquer des politiques d'admission sensibles pour réduire la ségrégation scolaire, qui tiennent compte de la composition ethnique et sociale des districts scolaires, via un système de « choix contrôlé », ou des obligations variables d'une carte scolaire ;
- Promouvoir des écoles et des classes mixtes d'un point de vue ethnique, social ou des capacités pour promouvoir l'interaction et l'acceptation de la différence ;

- Reporter l'âge de l'orientation vers des parcours éducatifs particuliers, augmenter les possibilités de changer de parcours et proposer des normes scolaires élevées aux élèves dans toutes les écoles ;
- Engager les parties prenantes concernées (parents, communauté, société civile, organisations du secteur public et privé) dans le processus d'apprentissage pour améliorer l'expérience d'apprentissage des élèves et leur bien-être général.

#### IV. Responsabilisation des éducateurs et du personnel enseignant

##### Résultats clés

- Les enseignants et les directeurs d'école ne sont souvent pas équipés pour travailler avec une diversité croissante en classe ;
- L'enseignement dans un cadre multiculturel ou multilingue est l'un des domaines prioritaires où les enseignants signalent le besoin le plus élevé en matière de développement professionnel dans de nombreux pays européens ;
- Bien que la plupart des programmes de formation initiale des enseignants incluent un type de formation à la diversité, ils se présentent souvent sous la forme d'un simple module ou d'une option, ce qui est peu susceptible d'avoir un impact durable majeur au cours de la carrière d'un enseignant ;
- Même si la plupart des cadres de compétence des enseignants incluent la question de la sensibilisation aux questions de diversité, ces concepts sont rarement définis de manière opérationnelle et sont rarement accompagnés d'instructions spécifiques de mise en œuvre.

##### Leçons pour les politiques et les pratiques

###### *Améliorer les compétences du corps enseignant*

- Définir explicitement les compétences obligatoires des enseignants pour l'enseignement auprès de groupes défavorisés ;
- Renforcer les unités sociologiques, socio-psychologiques et socio-éducatives des programmes de formation des enseignants afin de sensibiliser les enseignants aux difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les apprenants défavorisés, et à leurs besoins ;
- Identifier les méthodes d'enseignement qui renforcent le plus efficacement la motivation et améliorent le niveau de scolarité des apprenants défavorisés ;
- S'assurer que la formation initiale des enseignants et leur formation continue incluent les sujets de la diversité, l'éducation interculturelle, l'enseignement multilingue et les pédagogies innovantes.

###### *Assurer la diversité du corps enseignant*

- Former et employer des médiateurs culturels, tels que des assistants pédagogiques ou des agents de liaison auprès des familles issus de l'immigration ou d'une minorité ethnique, pour aider à construire des liens entre les parents et l'école, et impliquer les parents dans l'apprentissage de leurs enfants ;
- Afin de s'assurer que le personnel des écoles, y compris les enseignants et les assistants pédagogiques, soient représentatifs de la diversité des communautés de l'école, le recrutement à la formation initiale des enseignants devrait être ciblé de manière appropriée, et les qualifications des enseignants immigrants devraient être reconnues.

## COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

### Publications gratuites:

- un seul exemplaire:  
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:  
auprès des représentations de l'Union européenne  
([http://ec.europa.eu/represent\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/represent_fr.htm)), des délégations dans les pays hors UE  
([http://eeas.europa.eu/delegations/index\\_fr.htm](http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm)), en contactant le réseau Europe Direct  
([http://europa.eu/europedirect/index\\_fr.htm](http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm))  
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (\*).

(\* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

### Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

